



Conseil économique et social

Distr. générale
5 juillet 2011
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

Vingt-quatrième session

Genève, 6 et 7 septembre 2011

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Transport et compétitivité

Incidences des problèmes posés par la chaîne d'approvisionnement sur la manière dont les transports contribuent à la compétitivité des pays*

Note du secrétariat

1. À sa vingt-troisième session, le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) a examiné le document informel n° 1, intitulé «Transport et compétitivité¹», et le document informel n° 2, intitulé «Conclusions de la table ronde sur le thème "Incidences des problèmes posés par la chaîne d'approvisionnement sur la manière dont les transports contribuent à la compétitivité des pays"²», tous deux établis par le secrétariat. Ces deux documents faisaient le point sur l'avancée de ce projet et décrivaient les mesures à prendre pour continuer d'aller de l'avant.

2. À sa soixante-treizième session, en mars 2011, le Comité des transports intérieurs a examiné le document informel n° 1, intitulé «Incidences des problèmes posés par la chaîne d'approvisionnement sur la manière dont les transports contribuent à la compétitivité des pays», établi par le secrétariat. Le document passait en revue les pratiques actuellement utilisées pour l'évaluation comparative des résultats du secteur des transports et des services connexes. Il recensait un certain nombre de lacunes dans les publications et les pratiques existantes et démontrait qu'il était nécessaire d'élaborer une méthode commune permettant de mesurer la contribution des services de transport à la compétitivité nationale et d'aider les décideurs à évaluer l'efficacité de leurs systèmes de transport.

* Le présent document a été soumis tardivement faute de ressources.

¹ Voir www.unece.org/trans/main/wp5/inf23.html.

² Voir www.unece.org/trans/main/wp5/inf23.html.

3. Sur la base de ce document et du débat qui s'est ensuivi, le Comité a approuvé la création d'une équipe spéciale relevant du WP.5, qui serait chargée de travailler sur le projet, et a invité les autres groupes de travail concernés à participer à ces travaux. Le mandat de l'équipe spéciale a déjà été distribué et approuvé, et celle-ci devait être constituée au cours de la vingt-troisième session du Groupe de travail.

4. Comme suite aux décisions du Comité et du Groupe de travail, le secrétariat a envoyé aux gouvernements des pays membres un courrier les invitant à désigner des experts pour l'Équipe spéciale. Cette dernière a tenu sa première réunion le 19 mai 2011, avec la participation d'experts de l'Allemagne, de la France, de la Suède, de la Suisse et de la Turquie. Plusieurs autres pays qui avaient exprimé le souhait d'y participer n'ont pas pu envoyer leurs experts à la réunion.

5. Les participants se sont penchés sur l'objectif, la portée et le calendrier du projet. Ils ont également discuté du rôle des transports dans les chaînes d'approvisionnement modernes et conclu qu'une évaluation plus approfondie du nouveau rôle des transports serait nécessaire dans un premier temps, en cela qu'elle contribuerait à une meilleure compréhension des liens complexes unissant les transports et la compétitivité économique globale d'un pays. À cette fin, l'Équipe spéciale a décidé que le secrétariat rédigerait un projet d'analyse théorique, qui serait distribué aux membres de l'Équipe et qui servirait de base à l'élaboration d'une méthodologie. Le travail d'analyse serait réalisé par le secrétariat, mais les contributions des pays seraient les bienvenues. Les membres de l'Équipe spéciale ont décidé de faire part de leurs commentaires sur le document théorique à leur prochaine réunion, en septembre 2011, afin que les fondements théoriques de leurs travaux puissent être définitivement arrêtés en novembre 2011.

6. En outre, l'Équipe spéciale s'est penchée sur les méthodes exposées dans les ouvrages universitaires et sur les pratiques des organisations internationales et des associations professionnelles. Après un bref débat, elle a noté qu'aucune des méthodologies existantes visant à évaluer le rôle des transports et leur contribution à la compétitivité ne permettait d'obtenir des résultats réalistes, en raison de leurs diverses lacunes. En conséquence de quoi, l'Équipe spéciale a réaffirmé que l'élaboration d'une nouvelle méthodologie, fondée sur des faits concrets et complétée par des contributions techniques des pays membres, était indispensable pour les gouvernements qui souhaitaient évaluer la contribution du secteur des transports à la compétitivité globale de leur économie et prendre les mesures voulues pour améliorer les résultats et régler les problèmes décelés dans des domaines particuliers.

7. Comme suite à la demande de l'Équipe spéciale, le secrétariat a mis au point les fondements théoriques du volet du projet qui vise à élaborer une méthode d'évaluation de l'efficacité d'un système de transport national. Ce travail devrait être considéré comme la pierre angulaire de l'élaboration d'une méthode car il apporte des éclaircissements sur l'opinion, souvent considérée comme allant de soi, selon laquelle les transports jouent un rôle important pour la compétitivité nationale. L'analyse a montré qu'il existait des éléments théoriques sérieux qui confirmaient que les investissements dans l'infrastructure des transports favorisaient le développement économique. Toutefois, ni les ouvrages universitaires ni les ouvrages professionnels ne permettaient de dégager un consensus quant à la manière de mesurer l'efficacité des systèmes de transport. De plus, il y avait une tendance à mesurer les résultats des systèmes de transport en utilisant des caractéristiques et des indicateurs traditionnels qui ne permettaient peut-être pas d'expliquer leur rôle dans les chaînes d'approvisionnement modernes. Le document établi par le secrétariat, qui passe en revue les ouvrages pertinents et vise à aider à mieux connaître et comprendre le rôle des transports dans l'économie moderne, est distribué en tant que document informel n° 1.

8. Le Groupe de travail est invité à examiner le document informel n° 1 et à communiquer ses commentaires et conseils au secrétariat. Les pays membres qui souhaitent prendre part aux travaux de l'Équipe spéciale du transport et de la compétitivité sont invités à se faire connaître auprès du secrétariat.
